



BULLETIN MENSUEL DE L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMP

EDITION DE L'AMICALE
 « LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
 Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48

Le dimanche 17 octobre 1954, les Amicales V A et V B célébreront, en commun, à Compiègne, leur Journée nationale 1954.

Le Comité Directeur de l'Amicale Belge des V et de nombreux anciens K.G. belges participeront à cette journée.

Dans notre numéro de juillet 1954, nous avons longuement expliqué pourquoi la ville de Compiègne avait été retenue comme cadre à notre Journée nationale.

Compiègne est un des hauts-lieux où se perpétue l'esprit ancien combattant.

Compiègne c'est l'Armistice 1918; c'est, dans un rapprochement de lieux, le carrefour

Le rendez-vous de Compiègne

de Rethondes; c'est la fin de la grande guerre 14-18.

Aller en pèlerinage à Compiègne, c'est apporter à nos aînés de 14-18 l'hommage déférent de notre respect et de notre admiration.

Aussi bien, insistons-nous particulièrement auprès de vous tous, chers amis, pour que vous assistiez nombreux à ce Pèlerinage du Souvenir.

Ce sera une occasion magnifique de se retrouver, de faire route ensemble, « parfois de se connaître en famille pour entretenir cette amitié d'hom-

me, amitié profonde et qui doit rester fidèle ».

Nous préparons particulièrement le programme et l'organisation de cette journée afin que rien ne soit laissé au hasard et que vous y trouviez la récompense de votre fidélité à nos manifestations.

Au Bureau de l'Amicale, nous discutons les meilleurs moyens de transport, le logement pour nos amis de province et nos camarades belges, les diverses manifestations qui se dérouleront à Compiègne, etc., etc...

A Compiègne, notre ami Tricot, des Kommandos d'Ulm, qui est sur place, veille à ce que tout soit parfait dans l'organisation.

Un service d'autocars est déjà en place et nous n'attendons plus que vos inscriptions.

Nous rappelons que nos amis de province, qui avaient prévu le voyage à Paris pour la Journée nationale 1954, n'ont rien à changer à leur projet puisqu'ils auront, au siège de l'Amicale, des cars qui les mèneront directement à Compiègne.

Nous recommandons particulièrement à nos camarades

propriétaires d'une voiture de bien vouloir nous indiquer, en s'inscrivant, le nombre de places disponibles qu'ils pourraient mettre à la disposition de l'Amicale. Il faut que chacun se sente responsable du succès de notre journée en la faisant connaître et en facilitant les transports. Certains peuvent avoir des difficultés matérielles, ce ne doit pas être une raison pour les priver de la joie de participer à une belle journée.

Le Bureau de l'Amicale à qui nos camarades de province

savent, chaque fois qu'ils nous écrivent, rendre si justement hommage pour son dynamisme, ses activités, ses réalisations au service de la communauté, espère que vous répondrez tous à son appel.

Il faut que le 17 octobre 1954 nous battions le record des participants. Pour cela, nos amis de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, du Pas-de-Calais, du Nord, des Ardennes, de la Seine-Inférieure, etc, doivent adhérer en masse à notre Journée nationale. Le temps donné à l'amitié n'est pas du temps perdu.

Le Bureau Directeur.

(Voir la suite page 8)

Tu es en retard pour ta cotisation ?

Pourquoi ?

Est-ce oublié, négligence, ou volonté de ne plus payer ?

Des veuves, des orphelins, des camarades ont besoin de notre appui

LEUR REFUSERAS-TU LE TIEN ?

Un camarade cherche des renseignements indispensables pour le Conseil de Réforme :

il ignore l'existence de l'Amicale

Grâce à toi

peut-être

il peut obtenir ce qui lui manque

COLLABORE AU FICHER

AU RAPPORT...

ULM

Nous rappelons à nos camarades que nos réunions mensuelles reprendront le vendredi 10 septembre, à 18 heures, au siège de l'Amicale, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Nous invitons nos camarades à venir nombreux à cette première réunion, au cours de laquelle nous prendrons les inscriptions pour la Journée nationale V A-V B, du 17 octobre, à Compiègne.

Nous insistons auprès de nos camarades de Province en leur signalant qu'ils peuvent nous écrire directement pour s'inscrire en vue de cette manifestation d'amitié franco-belge.

L. Vialard.

SCHRAMBERG

De nombreux camarades de Schramberg ont depuis quelques mois adhéré à l'Amicale à la suite de la campagne du Fichier.

Nouveaux venus dans notre belle famille amicaliste, ils ne connaissent pas le bel esprit de camaraderie qui y règne. Une occasion magnifique s'offre à eux de se grouper sous l'égide de notre ancien Kommando : la Journée nationale du 17 octobre à Compiègne. Venez tous à Compiègne ! Vous y verrez une Amicale puissante et active; vous y rencontrerez des camarades de captivité; vous retrouverez l'esprit de Kommando et vous emporterez de votre journée la preuve incontestable que l'amitié née dans les barbelés est une belle chose.

Adressez-moi donc vos adhésions pour cette Journée nationale. Ecrivez à Hadjadj, Amicale V B, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

Schramberg doit être dignement représenté le 17 octobre. Je compte sur vous tous.

Hadjadj.

WALDHOTEL

La Journée du 17 octobre 1954 promet d'être une journée triomphale. Toutes les prévisions sont déjà dépassées.

Le dernier appel que nous avons lancé a été accueilli favorablement et déjà des adhésions pour le 17 octobre nous sont parvenues. Est-ce à dire qu'elles sont suffisantes ? A deux mois de la date fatidique, au moment où est écrit cet article, c'est peut-être un succès, mais il ne faut pas ralentir la cadence

si nous voulons être le Kommando-champion à Compiègne.

Je fais appel à tous les anciens du personnel de Waldho. Nous formions un beau groupement de camarades qui luttions avec ténacité et parfois avec succès contre le

... DES KOMMANDOS

cafard et le désespoir. Rappelez-vous notre nuit de Noël 1942, véritable nuit de gags et de fantaisie. Est-il croyable qu'une telle nuit puisse se dérouler en captivité ? Il fallait un véritable mélange d'audace et de camaraderie pour que

tout fut réussi. L'audace, c'est notre cher Papillon qui l'eut pour nous tous. Grâce à lui, le surveillant allemand de l'hôpital fut k.o. pendant trois jours et notre belle entente fit le reste. Pendant trois jours, nous fûmes les véritables propriétaires du Waldho. Les sentinelles, au dehors, nous regardaient d'un œil jaloux et méfiant. Je ne sais si cette nuit reste gravée dans votre mémoire; pour moi, elle est impérissable dans mon souvenir et elle représentera toujours la victoire de l'esprit sur la matière.

Et puis nous avions notre groupement des loisirs : cette troupe théâtrale qui faisait montre d'une discipline impeccable sans qu'il fût besoin d'avoir recours à des règlements intérieurs; cet orchestre où de véritables virtuoses, sans faire étalage de leur supériorité, côtoyaient amicalement des amateurs pleins de bonne volonté sinon de talent; et tous les dévoués qui, gagnés par l'exemple, venaient apporter le concours de leur expérience manuelle. Tout cela grâce à notre belle camaraderie et pour le plus grand profit de nos chers malades.

Et c'est pour parler de tout cela et de bien d'autres souvenirs que je vous convie à venir nombreux à notre Journée nationale de Compiègne. C'est à vous tous, chers amis, les Desseigne, Focheux, Daubigny, Rifle, Santolini, Forster, Lachenat, Piffaut, Charbonnet, Martin, Géniois, Galtier, Carlier, Quichaud, Bruand, Géhel, Nadler et tous les autres, car je ne peux les nommer tous, c'est à vous que je lance cet appel.

Sachons sacrifier une journée à l'amitié.

Montrons que nous n'avons pas oublié l'idéal fraternel qui au Waldho unissait nos cœurs.

N'avons-nous pas là-bas crié que « notre force était notre amitié ».

Le moment est venu de le prouver.

Cette unité, cette fraternité, cette camaraderie du Waldho c'est à nous de la continuer, de l'entretenir, de la ranimer.

Comme là-bas, unissons-nous, serons-nous les coudes, faisons un bloc : le bloc du Waldho, à la Journée nationale du 17 octobre 1954, à Compiègne, où vous viendrez tous.

H. Perron.

V A JOURNÉE NATIONALE V B DU 17 OCTOBRE 1954 à Compiègne

LE MATIN

à 9 heures 15

RASSEMBLEMENT PLACE DE LA GARE

RECEPTION DE NOS CAMARADES BELGES

Formation du cortège et départ en groupes derrière l'Harmonie Municipale

Présence des Sociétés locales

DEPOT D'UNE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS

RECEPTION GENERALE ET VIN D'HONNEUR

A 10 heures

EXCURSION A RETHONDES AU CARREFOUR DE L'ARMISTICE

A 11 heures

GRANDE MESSE EN L'EGLISE SAINTE-JEANNE-D'ARC

A 13 heures

GRAND BANQUET

L'APRÈS-MIDI

GRANDE SAUTERIE (Danses et jeux divers)

Participation au Banquet et à la Sauterie : 800 francs

Prix du voyage Paris-Compiègne et retour : 400 francs

Inscrivez-vous à l'Amicale en indiquant le nombre de places pour l'autocar

Pour le déplacement en autocar : Rassemblement des Parisiens devant le Siège de l'Amicale, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)

AUTOMOBILISTES ! RETENEZ LA DATE DU 17 OCTOBRE 1954
 POUR CETTE BELLE EXCURSION FAMILIALE A COMPIEGNE

L'ACTIVITÉ DE LA CAISSE D'ENTR'AIDE DU V B

Nous l'avons publié maintes et maintes fois : la Caisse d'entr'aide de l'Amicale n'est que le prolongement naturel de la Caisse d'Entr'aide du Stalag, cette magnifique Caisse d'Entr'aide née en captivité de l'effort tenace de quelques-uns d'entre nous, et plus particulièrement du dévouement de nos camarades Genet et Fleuriet.

Son but : Union de tous dans la lutte contre le malheur.

Vous vous rappelez sa composition :

Membres de droit : l'homme de confiance du Stalag V B, représentant de tous les Kommandos, le chef français du camp et le premier secrétaire de l'homme de confiance.

Les autres membres élus par les adhérents à la Caisse d'Entr'aide. Parmi eux, rappelons quelques noms : Bernard, Bodin, Boggiala, Forestier, Houdon, Jagou, Rupé, Blin, Gaillard, Vautrin, Louet, etc...

Inutile de revenir sur l'activité bienfaisante de ce sympathique groupement. Il a été la véritable manifestation de l'esprit d'entr'aide qui a pris au cours de notre captivité une ampleur extraordinaire.

Et cet esprit d'entr'aide, si vivant pendant cinq longues années de misères et de souffrances, serait-il mort aujourd'hui alors que nous avons retrouvé notre joie de vivre, notre quiétude, notre bonheur familial ?

Près de deux mille d'entre nous ont compris leur devoir. Ils s'imposent le sacrifice de verser chaque année une cotisation minimum de trois cents francs. Ils contribuent au triomphal succès de notre tombola. Ils assistent, par leurs dons ou leur présence aux manifestations de l'Amicale. Ils savent que tous leurs efforts iront grossir notre Caisse d'Entr'aide et permettront ainsi d'augmenter dans une forte proportion le montant des secours. Ils montrent ce que peut être la solidarité de tous les anciens K.G. au service des camarades frappés par la misère ou la maladie.

Vous connaissez déjà l'activité de votre Amicale. Notre dossier de secours s'enfle chaque mois. Mais, pour arriver à obtenir un résultat vraiment positif, pour que nous puissions venir en aide à tous ceux à qui la vie est vraiment trop cruelle, il faudrait que tous les

anciens prisonniers du Stalag participent à cette action.

Nous avons créé le Service du Fichier. C'est-à-dire que nous avons demandé à chacun d'entre nous de nous adresser la liste des adresses qu'il détient sur son carnet de captivité. Les premiers résultats ont été satisfaisants. Plus de trois cents camarades sont venus nous rejoindre, trois cents camarades qui ignoraient l'existence même de l'Amicale. N'est-ce pas magnifique d'enregistrer, dix ans après notre retour, un tel afflux d'adhérents. Aussi bien, nous vous demandons de continuer votre effort. Adressez-nous des listes et nous contacterons tous ces isolés. Ne pensez pas que tel camarade doit faire partie de l'Amicale. Envoyez-nous son adresse et nous vérifierons.

L'Amicale, vous le savez, est une formation de combat contre l'égoïsme. Nous ne voulons pas, dans cet article, faire étalage de la misère de certaines familles de nos camarades. Pourtant il est de notre devoir de vous montrer, en quelques exemples, comment l'Amicale lutte contre l'adversité.

Nous allons publier quelques lettres de nos camarades, en respectant l'anonymat de leurs auteurs, pour vous montrer l'immense réconfort moral qu'apportent les secours de notre caisse.

De notre camarade L... :

Je viens vivement vous remercier de votre envoi. Croyez bien qu'avec les durs moments que nous traversons c'est un appréciable réconfort. Veuillez trouver ici, Monsieur le Président, ainsi que tous les camarades de l'Amicale, tous les vifs et sincères remerciements de ma famille. Question santé, malheureusement, je ne puis m'attendre à beaucoup d'amélioration; d'ailleurs les docteurs ne prévoient aucune guérison possible, seulement amélioration passagère. Etant membre de la Fédération des Trépanés et Blessés de la tête, je crois aboutir assez rapidement à obtenir l'article 18. Lorsque cette pension sera attribuée, les soucis pécuniaires seront évidemment exclus, mais, en attendant, je vous assure que je dois me débattre pour tenir le choc. Notre petit commerce est en vente, mais là aussi c'est bien difficile. D'autre part, notre fils, âgé de 8 ans, nous donne des soucis de santé; étant, pour son

âge, très déficient, il doit partir faire une cure en montagne. Du fait, que cet enfant est Pupille de la Nation, les gros frais sont pris en charge. Voilà, Monsieur le Président, notre situation. Je vous assure que nous avions envisagé autre chose. Je vous demande, Monsieur, d'être notre interprète auprès des camarades de l'Amicale afin de les remercier sincèrement et leur présenter les vifs et sincères souvenirs de leur camarade de captivité.

De notre camarade S... hospitalisé au Sanatorium de Brévannes : J'ai bien reçu le mandat de fr... et viens vous remercier très vivement du geste de solidarité dont j'ai été l'objet et auquel j'ai été particulièrement sensible... Recevez, chers camarades, avec mes meilleurs sentiments dans l'esprit des camps qui nous unit, mes sincères amitiés.

De notre ami l'abbé Chambrillon, le Mesnil-Saint-Loup, par Estissac (Aube) :

Le « Captif » a annoncé le décès d'Alphonse Claudon le 2-11-53. J'étais l'aumônier, à Spaichingen, d'Alphonse. Plus, je faisais « popote » avec lui. Il a eu un accident de travail à la tête, qui nous a fait peur. Pour moi, je crois que

sa mort subite provient de ce choc. Mais je sais par sa veuve qu'il laisse trois enfants dont le dernier a 3 ans et demi. D'autre part, je sais que Mme Vve Claudon ne demandera pas de secours à l'Amicale par timidité. Je ne voudrais pas, mon cher camarade, me substituer à la section de Baccarat qui est juge de ce qu'elle doit faire. Mais je tiens à attirer votre attention sur ce cas pour que vous lui donniez la suite que vous jugerez utile. Je souhaite à l'Amicale un grand développement et que nous puissions, par notre amitié, et aussi par l'aide matérielle quand nous le pouvons, nous faire mutuellement du bien...

A la lettre de notre ami, nous n'avons pu répondre d'une façon effective au mois de juin, les fonds provenant du tirage de notre tombola n'ayant été débloqués par la Préfecture de Police que le 12 juin. Mais la veuve de notre camarade Claudon a reçu un secours aussitôt qu'il nous a été permis de le faire.

De Mme Vve L..., à Briey :

Nous avons reçu votre mandat de fr... du secours des prisonniers. Nous vous remercions infiniment. Je ne sais comment vous dire merci...

Nous nous excusons auprès de Mme Alphonse Claudon, de Baccarat, de citer son nom dans cet article. Mais la lettre de notre ami l'abbé Chambrillon n'aurait plus eu de sens si nous avions supprimé l'objet de sa demande et il fallait que tous les anciens camarades de notre pauvre Claudon soient tenus au courant de sa triste destinée.

Nous recevons de Mme Claudon la lettre suivante :

Je fais réponse à votre lettre du 18 juin qui m'a très touchée. Je vous remercie très sincèrement du mandat que vous m'avez envoyé au nom des camarades de mon cher mari. Veuillez, s'il vous plaît, m'excuser du retard, car il m'a fallu faire les préparatifs pour la colonie de vacances de ma petite Christiane. Je remercie de tout cœur ces deux associations qui ne font qu'une seule et grande famille, celle de l'Amicale du Stalag et l'Association des P.G. du canton de Baccarat. C'est avec cette société que ma petite fille va en colonie, ainsi que mon petit Da-

riel, le mois prochain. Le sacrifice est grand pour une maman mais aussi une satisfaction d'être secourue dans les moments difficiles. C'est une consolation de pouvoir soulager un peu maman puisque c'est elle qui les garde pendant mon travail, car, durant les vacances, deux sur trois de mes enfants s'en vont dans l'Ille-et-Vilaine. Un grand merci à tous ceux qui s'occupent de celles qui comme moi sont laissées seules par la volonté de Dieu avec leurs enfants. Que les prisonniers qui ont connu mon cher mari veuillent bien m'excuser de ne pas leur avoir écrit lors du décès de mon cher époux, en particulier, M. Roger Soyex et M. Gabriel Sebant, qui étaient très intimes avec lui. Je remercie très sincèrement l'abbé Pierre Chambrillon de tout ce qu'il a fait pour mes enfants et moi. Veuillez agréer, Monsieur, pour toute l'Amicale, ma profonde reconnaissance. A tous merci.

Nous arrêtons là la citation de nos cas d'entr'aide. Ces exemples sont par eux-mêmes suffisamment éloquents et il ne nous est pas possible, dans le cadre de notre petit bulletin, de les citer tous. Car, hélas ! le malheur frappe vite et souvent. N'oublions pas que cinq années de captivité ont creusés dans notre organisme des sillons profonds. Et le temps pour nous n'est pas un grand guérisseur. Seuls, nous sommes désarmés et ne pouvons lutter. Unis, nous pouvons affronter les dangers qui nous guettent, et, grâce à nous tous, il y a des femmes et des enfants qui regardent l'avenir avec plus de confiance.

Pour terminer, nous publions la lettre que nous avons reçue de la veuve d'un de nos pauvres camarades. Nous ne croyons pas qu'il puisse y avoir meilleure conclusion :

Je viens d'être agréablement surprise en recevant votre mandat m'aidant à supporter les frais d'un voyage me permettant ainsi d'aller me reposer un peu à la montagne avec ma fille. Vous êtes vraiment chics. Je vous remercie bien vivement, ainsi que les membres de l'Amicale, pour tout ce que vous avez déjà fait pour nous et pour votre nouvelle générosité. Avec ma reconnaissance, je vous prie d'agréer...

Notre fichier

Merci à tous les camarades qui nous ont envoyé des listes d'adresses.

Ainsi, petit à petit, nous reconstituons la Kartei du Stalag.

Que les nouveaux inscrits nous adressent, à leur tour, les adresses qu'ils ont relevées sur leur carnet de captivité. Il y a encore tant de camarades qui ignorent l'existence de l'Amicale !

Et n'oubliez pas que, sans doute, en ce moment, il y a des êtres qui souffrent et qui ne peuvent être soulagés car l'Amicale les ignore. Ton meilleur ami de captivité est peut-être parmi eux ?

N'oubliez pas qu'une Amicale c'est une communauté réalisée sur le plan moral; une Amicale c'est une victoire sur l'égoïsme. Aide-nous à constituer « Notre Fichier ».

Et voici une nouvelle liste d'adhérents :

Robert Chaube; Baptiste Kuhn; Maurice Michel; Gaëtan Simon; Louis Larcher; Paul Kalidenian; René Lenfle; Pierre Vincenti; Léon Courtier; Girard Delaoutre; Camille Bresson; François Francheschini; Constantin Vigier; Léon Dubois; Pierre Moiras; Joseph Corbier; Henri Dhaennens; Paul Tanton; Ernest Constant; Simon Marchetti; Georges Doebelin; Marcel Barreau; Roland Cormontagne; Fernand Bourgasser; Raymond François; Gilbert Péchin; André Fernez; Marcel Jallion; Adrien Serrier; Jean Brodin; Roger Cable; Raoul Bertin; André Geismar; Henri Beroul; Raymond Forthias; Paul Ouvrard; Emile Demieu; Marcel Bourdeix; Henri Dubourg; Jérôme Gartin; Collini; Jean del Boca; Abbé André Beck; Marcel Oudot; Maurice Steffe; Gilbert Claudel; Michel Dumas; Jean Olszak; Jean Iltis; Jean Langonet; Narcisse Ferte; Ch. Nicoli; Maurice Goursaud; André Berne; César Senecart; Noé Vigier; Arthur Creusot; Jean Fatoux; Julien Ravel; Charles Bouillon; Mathieu Albertini; Ange Barboni; Charles Graziani; Albert Guaitella; Albert Parodi.

LA "ROUE DE VOITURE"

Le grand Debenne était rentré, tout joyeux, ce soir-là, au Kommando.

— Ah ! si vous aviez vu, les gars, qu'est-ce qu'ils ont fait comme pâtisserie, dans ma tôle, aujourd'hui ! Des gâteaux de toutes sortes, des petits et des grands ! Qu'est-ce qu'on va se mettre dans les gencives ! Y a l'Anna, l'aînée des filles, qui m'a montré une espèce de couronne dorée et appétissante, vous pouvez pas vous en faire une idée ! Tiens, je vous raconte pas de blagues : aussi grande que ça ! Une vraie roue de voiture !

Et, joignant le geste à la parole, Debenne formait avec ses bras arrondis, une circonférence de la dimension d'une roue de chariot...

La scène se passait au printemps 1941, le mercredi précédant Pâques, à l'époque où les fermiers, pas encore rationnés au maximum, pouvaient marquer cette fête religieuse par quelques réjouissances culinaires.

— On va sûrement la manger le Vendredi saint. Je voudrais que tu voies ça, Bessière : c'est à se mettre à genoux devant !...

Le jeudi soir, Debenne entretenait longuement la conversation sur la fameuse « roue de voiture » :

— C'est probablement demain qu'on va l'attaquer. J'en connais un qui va s'en mettre plein le gilet !... Vous pouvez me croire, c'est pas là que le « Baour » me battra de vitesse !...

Ses premières paroles, le vendredi soir, furent pour donner des nouvelles du gâteau géant :

— Ah ! c'est moche, on ne l'a pas encore mangée aujourd'hui, mais j'ai cru comprendre que c'était pour demain, au café au lait. Je vous jure : quitte à faire craquer la ceinture, faut que je m'en envoie trois tranches, pour le moins !...

En se rasant, le samedi soir, il revint de nouveau sur le même sujet :

— Non ! on ne l'a pas servie encore ! Mais, cette fois, c'est sûr, c'est pour demain matin ! Je penserai à vous, les gars, en me calant les deux joues ! Tiens, si je peux, j'en rapporterai un morceau, vous verrez si c'est du nanan !...

Mais, le dimanche de Pâques, toujours pas de « roue de voiture », au petit déjeuner. Debenne, un peu déçu, revenait au Kommando, en pensant :

« Ça va être pour midi. Ou peut-être pour ce soir ? A moins — avec eux, on ne sait jamais — qu'ils la réservent pour le lundi, qu'est férié ? »

Il était 8 h. 1/2 du matin et la journée s'annonçait belle. Près du Kommando, Laroche, un Auvergnat jovial et astucieux, fumant son éternelle bouffarde, attendait paisiblement que le gardien revienne ouvrir la porte.

(Voir la suite page 7)

LE GRAND EUDES

Les barbelés qui entourent la longue baraque en bois encadrent aussi du côté de la porte d'entrée un bout de terrain pelé.

C'est là, devant le corps de garde, qu'ont lieu les rassemblements des deux cents Français composant le Kommando.

L'occasion du rassemblement est aujourd'hui d'importance et nous allons sûrement demeurer longtemps les pieds dans la neige : nous « touchons » un nouveau Kommandoführer. Cérémonie connue car elle a lieu souvent : l'O. K.W. n'aime pas que nous restions longtemps en contact avec les mêmes geoliers.

Les pittoresques de nos alignements, impeccables mais grelotants, doit être comique malgré tout. Faits prisonniers en été, nous avons été déversés en Germanie par les wagons « Chevaux en long 8. Hommes 40 », sans capote, beau-

coup sans vareuse ni blouson. Le disparate le dispute à l'hétéroclite, car on nous a distribué, au hasard, des effets polonais ou belges. Les plus petits ont les capotes les plus longues et les plus menus les vestes les plus amples. Le vert bilard hurle auprès du jaune pisseux. Je porte glorieusement un manteau de guide belge qui me corsette dans une taille de guêpe et me fait des hanches de percheron. A côté de moi, le grand Eudes arbore une capote frangée dont on ne saurait déceler la nationalité. Je lui chuchote : « J'espère que tu l'arrangeras mieux avec celui-là qu'avec l'ancien ».

Le grand Eudes n'est pas du tout fait pour être prisonnier. Il ne peut se plier à aucune discipline bien qu'il n'ait pas encore vingt-quatre ans. Sans faire d'effort, car il a l'esprit vif, il a appris certains mots d'allemand. Il ne laisse passer aucune occasion d'en user pour être désagréable à nos gardiens. Le Kommandoführer partant à épuisé les ressources de son imagination pour trouver des châtiments à la mesure de cette insolence.

— Si, pour commencer, tu essayais de ne pas le chercher ?

— Si, pour commencer, tu te métais de tes oignons ? Tu penses bien que l'autre vache l'a déjà affranchi à mon sujet et va lui passer la consigne en s'en allant.

— Ils se méfient tellement les uns des autres, ces types du parti, qu'ils ne se passent aucune consigne, même pas les renseignements les plus élémentaires ainsi qu'on fait entre collègues du même grade. Débrouille-toi comme je me suis débrouillé.

« Dolmetscher ! »

Je suis obligé de répondre à cet appel guttural puisqu'on a découvert que je parlais allemand et qu'on m'a mis entre l'enclume et le marteau dans la délicate situation de trucheman, comme dit Montaigne.

(Voir la suite page 6)

UN EXEMPLE

Six évadés du Kommando de Spaichingen apprennent l'existence de notre Amicale

Auvergnats, les camarades Polliard, Palisse, Lemoine et tous les autres.

Les camarades présents le jour de cette évasion se souviendront de ce que les « Lorrains » s'étaient évadés à sept, et qu'ils sont arrivés à bon port. Malheureusement, l'un d'entre eux, le camarade Bresson, est décédé, quelques mois après, des suites de maladie.

Le camarade Henrion, de Dieulouard, également évadé de Spaichingen un mois auparavant, a reçu aussi la visite de notre ami.

D'autre part, la présence de treize anciens du Stalag V B dans la petite ville de Dieulouard ayant été signalée à notre camarade, une petite réunion, — ça en vaut la peine, — a été envisagée de concert avec le camarade Labou-

gue pour la fin de l'été. But : Faire connaître notre Amicale. Un projet d'organisation d'un voyage à Villingen et ses environs est également envisagé.

N.D.L.R. — Nous sommes heureux de citer à l'ordre de l'Amicale le responsable de cette magnifique propagande, notre camarade Pierre Durand, 32 bis, rue Fabvier, à Pont-à-Mousson.

L'Amicale est une grande famille où règne la fraternité. Grâce à notre groupement, notre vieil esprit de solidarité, celui qui fit notre force derrière les barbelés, est en plein renouveau. Et c'est avec joie que nous saluons la belle activité de notre ami Durand, fervent amateur, et la donnons en exemple à tous nos amis. A nos amis de Dieulouard, nous adressons le salut fraternel de leurs anciens compagnons de captivité.

TU ES...

Et le jeune dit : - Tu crois que ce n'est pas riant de passer sa belle jeunesse derrière des fils barbelés... Toi, tu t'en fiches, tu es vieux ! D'abord, le vieux ne répliqua point. Il est des vérités qui, pire que des injures, nous laissent sans voix. Puis il dit : - Comme je te comprends, mon jeune camarade, et comme je te plains. Mais, moi, vois ma misère. « J'ai fait mon service militaire après une guerre, la plus cruelle que l'on avait connue à l'époque, une guerre qui devait être la dernière; et je considérais cette obligation légale comme une formalité, une survivance d'un autre âge qui rendait indispensable à la conduite de la vie la connaissance approfondie du demi-tour par principe. « A mon retour du régiment, je me suis mis au travail avec conscience et zèle : mon métier me plaisait, j'avais un patron, ni meilleur, ni plus mauvais que les autres, qui sut reconnaître, je ne

dirai pas mon mérite, mais tout au moins mes efforts. Je me mariaï, je pris un appartement confortable, j'achetai une petite auto; et mes jours s'écoulaient tranquilles et simples, partagés entre un travail honnête et des joies saines, agrémentés d'une promenade dominicale dans la nature où tout est beau. - Tu vivais en somme en parfait égoïste. - En égoïste, soit, si l'égoïsme consiste à payer scrupuleusement son percepteur, à prendre au sérieux le bulletin que l'on jette dans l'urne une fois l'an, à respecter et les lois et les principes que l'on a tétés avec le lait de sa nourrice. - En vérité, tu te croyais heureux. - Hélas ! je dois l'avouer, j'étais heureux ! Le volcan n'était qu'endormi. Et, trompé par la verte tranquillité des grasses campagnes étalées sur ses flancs, je fis, oui, j'osai faire des projets ! Incorrigible rêveur ! Un jour, le volcan se réveilla et une coulée de lave m'entraîna jusqu'à ce Stalag où je languis depuis quatre années. - En fin de compte, tu dois

t'estimer heureux, tu aurais pu être consumé. - Oui, tu as raison... c'est un moindre mal. Mais, vois-tu, ce qui m'accable, c'est de sentir ce mal comme un châtement que je n'ai point mérité. Infortuné Crainquable ! Le Destin m'a entraîné devant son Tribunal sans que je comprenne ma faute. Certes, comme, dans notre monde si bien ordonné, il ne saurait y avoir de châtement sans faute, j'ai conscience d'une faute personnelle, mais ne la devine pas. « Et vois-tu, mon fils, la différence qu'il y a entre ton sort et le mien, ces deux sorts qui semblent identiques parce que nous les partageons côte à côte sur le même bat-flanc où la nuit, dans le sommeil, nous poursuivons nos inaccessibles rêves ? La différence est que, pour moi, il s'agit d'un châtement et pour toi d'une épreuve. « Oh ! différence des mots. Oh ! différence des maux. « C'est pour moi un châtement : la planche c'est la rançon du fauteuil, la tambouille c'est la rançon des plats recherchés, l'enclos barbelé c'est la rançon des grands circuits touristiques, car j'ai passé, moi, l'âge des enseignements et des adaptations. » - On s'instruit à tout âge. - Oui, je sais, mais l'expérience

m'a montré qu'on apprend mieux quand on est jeune. « Ce n'est pour toi qu'une épreuve. Oh ! je comprends ton sourire et devine tes regrets. Tu as laissé l'école pour le régiment, le régiment pour la guerre, la guerre pour la captivité. Triste sort, en vérité, que le tien; mais, à l'école, au régiment, à la guerre même, en captivité enfin, tu apprends pour la vie que tu connaîtras demain. Certes, ton initiation est longue, trop longue, j'en conviens. La nuit que le jeune chevalier passait autrefois en jeûne et en prières dure pour toi depuis des années, mais l'aurore s'approche et demain tu auras à lutter. Crois-tu que cette vie en commun, dont tu ressens, comme moi, parfois les piquants, ne te sera pas profitable plus tard dans les contacts avec les hommes ? « Cet appétit de vie que tu ressens actuellement, tu pourras encore le satisfaire dans des jours meilleurs. Ta jeunesse mûrie par de précoces souffrances sera peut-être moins vaine mais combien plus utile. « L'époque de ma jeunesse, à moi, était celle de la facilité; de-

...VIEUX

main sera peut-être l'époque des luttes : la Paix a aussi ses combats. « Que pourrai-je faire, moi qui suis vieux, ou presque, pour me rendre utile ? Au Conseil des Gérontes, donner un avis désabusé ! « L'âge des enthousiasmes, l'âge des révolutions, - on en parle beaucoup maintenant, - est la jeunesse. « Oh ! bien sûr, la sous-alimentation, l'abstinence, toutes les abstinences, n'ont jamais été pour la jeunesse un régime à préconiser. Mais tu mettras bientôt les bottes doubles... moi, vieux ou presque, aurai-je encore des dents ? « Et, vois-tu, mon jeune camarade, ce que je regrette le plus, ce n'est ni le confort, ni le bien-être, ni l'auto, ni le fauteuil, ni les voyages, ni tant de choses aujourd'hui défendues, c'est peut-être d'être venu trop tôt dans un monde qui paraît jeune. »

André Meyzonnade

(N° 34 du « Captif ». Juillet 1954.)

En manière d'inventaire

Fasse une quelconque Providence que cet article ne soit jamais imprimé ! Nous n'avons vraiment pas beaucoup le cœur de célébrer ce cinquantième Noël de captivité, et de reprendre des thèmes optimistes qui nous paraissent de plus en plus ironiques. Nous entonnerions bien plutôt un Requiem, le Requiem de l'année qui meurt, et considérerions comme indécent d'y ajouter des souhaits pour l'année qui vient.

Côté financier, deux événements ont marqué l'année : l'effondrement inattendu de la monnaie internationale bien connue, le Lagergeld, et apparition sur le marché d'une nouvelle valeur cotée : l'action Goudron, sujette à des fluctuations très intéressantes pour les spéculateurs hardis; ce n'est vraiment pas une valeur de père de famille. Le Conseil d'Administration nous offre pourtant les garanties d'honorabilité et d'âge requises par les plus exigeants. (Voir la suite page 6)

Il reste encore quelques exemplaires du Livre du Stalag V B HISTOIRES DU TEMPS PERDU En vente au Siège de l'Amicale Prix : 350 francs

Prisonniers aux champs

A l'usage de ceux qui ne trouvent pas en eux-mêmes matière à alimenter une vie intérieure intense, tout avait été prévu, tout avait été mis en pratique. On eût pu dire, comme Tartarin sur le vaisseau anglais qui le ramenait de Port-Tarascon : « On marche toujours sur les traces de quelqu'un ». Tout avait été entrepris. D'abord, par les prisonniers eux-mêmes (qui dira ce qu'ont pu créer, avec les moyens du bord, leurs mains ingénieuses ?).

Puis par leurs hôtes : je songe à certaines promenades du samedi à la recherche du bois de chauffage, - primum vivere, - sur la route forestière de Kirnach; à certaine randonnée du dimanche, la pelle sur l'épaule, en vue d'inaugurer, sur la voie ferrée enneigée, des sports d'hiver d'un style nouveau. J'en passe et des pires. Il leur manquait quelque chose qu'avant de mourir leur légua l'année défunte : on entr'ouvrait les portes de leur géole. D'aucuns, nombreux, jugèrent la mesure insuffisante, n'ayant pas vu du premier coup, - les pauvres ! - qu'il s'agissait là d'une sorte de répétition générale, de réadaptation anticipée à la vie qui est là, simple et tranquille, prête à nous reprendre. Maintenant que cette évidence s'impose à tous, ne vous semble-t-il pas qu'il sera bon, qu'il sera salutaire d'aller (si les portes de la prison demeurent entrebâillées) traquer le muguet de la Forêt Noire ? Si même il ne s'y trouve nulle clochette porte-bonheur, baissez-vous pourtant, de temps en temps, et faites semblant d'en cueillir; vous que hante le regret d'hier et la crainte d'un demain mystérieux, il y eut des heures de joie et il y en aura encore.

ZIDORE EN VISITE

« ... Salut, là dedans ! ». C'est en prononçant ces mots énergiques et bien sentis que mon vieux copain Isidore pénètre dans notre chambre; en deux enjambées, il est près de moi et m'écrase les phalanges d'un geste vigoureux. - Eh bien ! aujourd'hui dimanche, qu'est-ce que tu fous ici ?, me demande-t-il avec la voix gracieuse d'un guichetier des P.T.T. Un peu ahuri, je le regarde. « Ben oui, quoi, pourquoi qu't'es pas en balade ? Je pensais pas te trouver enfermé là; moi je suis venu de mon Kommando, mais je croyais bien me casser le nez sur ta porte ! - Mais pourquoi cette certitude de mon absence ? - Ben, mon vieux, tout simplement parce que j'avais lu ton article sur les sorties, dans « Le Captif » : que vous foutez tous le camp, le samedi et le dimanche, que vous aviez des permis comme à la caserne, et tout, et tout, même que t'appelais ça le p'tit Noël des Gefangs. - Hélas ! oui, pauvre Zidore, et je suis bien coupable d'avoir pris trop hâtivement nos rêves pour des réalités; ce qui prouve une fois de plus que, passé un certain âge, il ne faut plus croire au Père Noël ! - Ben, si tu leur as bourré la caisse, les copains ont dû t'enguirlander cinq minutes. - Non, Zidore, car les deux premières fois se sont bien passées comme je l'ai écrit. - Ah ! c'est depuis que ça a changé ? - Plutôt, Zidore, plutôt; il y a

eu... mais ce serait trop long à t'expliquer ! - Dis tout de suite que je suis trop bête pour comprendre ! (Silence boudeur). Mais alors, maintenant ? - Ah ! maintenant c'est autre chose ! - Mais combien il y en a qui sortent ? - Environ cinquante, Zidore. - Et vous êtes... ? - A peu près 250. Isidore commence par extirper sa main de sa poche et à se servir de ses doigts en guise de machine à calculer; arrivé au nombre 5, il me regarde, hoche la tête, fait la lippe et laisse tomber ces mots pleins de bon sens : - Ben, à c'te cadence-là, vous n'allez pas user les clous de vos chaussures sur les routes; c'est

peut-être par mesure d'économie ? - Non, mon vieux, c'est une mesure tout court; oubliés-tu que nous sommes prisonniers ? - Ah ! ça non; ça fait trois ans et demi que j'le sais, tu m'apprends rien. - Alors, Zidore, ne cherche pas à comprendre. - Tout de même ! Mais alors, les autres dimanches, qu'est-ce que vous faites ? - Comme avant; on lit, on écrit, on pense ou on dort... A moins que... ! - A moins que ? - Oh ! presque rien, Zidore; à moins qu'il ne tombe ces petites choses blanches qu'on nomme flocons de neige (tu sais, ce beau tapis blanc si joli à admirer quand on est touriste, et qui permet de réaliser de si belles cartes postales). - Alors, qu'est-ce que vous faites ? - Eh bien ! on te donne une pelle et tu as le droit d'occuper ton repos dominical en déblayant des voies de chemin de fer; distraction saine, agréable, bon marché et à la portée de toutes les bourses. Qu'en penses-tu ? - Ben, moi, en fait de rigolade, j'aime mieux autre chose, dit Isidore qui se lève pour partir. - C'est une opinion qui se défend, mon vieux ! N'oublie pas qu'au retour tout K.G. est un cantonnier en puissance ! C'est une garantie contre le chômage, quoi ! Au revoir, Zidore. A la prochaine !

J. Debrois (Numéro de Pâques 1944 du « Captif »)

En blanc et noir...

A Paul Vansimaly. Tu ne reverras plus les baraques sous la neige. Un hiver s'en est allé et le prochain aura les couleurs dorées de la liberté. Souviens-toi de ce soir de février où, les lumières éteintes, tu ouvris grandes les fenêtres et veillas seul dans la nuit. La chambre n'était éclairée que par la neige. Vingt souffles apaisés sortaient de poitrines d'hommes au plus profond de l'oubli. Noires étaient les couvertures, blanche était la table, noirs les murs et grises les poutres qui se perdaient dans l'ombre. Toutes couleurs éteintes, la chambre s'enfonçait dans un irréel où tu te sentais perdu. Les projecteurs caressaient doucement la neige blanche. Tu te sentis soudain un autre, un autre qui était sorti de toi, un autre tout blanc et noir à l'image de ton nouvel univers. Derrière lui, quatre années nues, devant lui la chambre noire et blanche. En lui, un désespoir très doux et très puissant comme une ivresse précieuse. Un désespoir sans colère et sans vanité. Un désespoir d'enfant taciturne dévoré par son destin. Tu ne reverras plus les baraques sous la neige, ou, un matin de février, tu terrassais le démon blanc et noir.

A.

(N° 33 du « Captif », mai 1944.)

LE JOUG

Les bœufs que je conduis dans le même attelage Sous le même aiguillon se sont accoutumés; Courbés au même joug, leurs cous sont déformés Et les mêmes harnais ont marqué leur pelage. Leurs bons gros yeux ouverts sur un même mirage Par un paisible rêve ont l'air d'être animés... Ils vont de leurs pas lents, réguliers et rythmés, Frères du même sort, du même dur ouvrage. Ainsi, depuis des mois, un même sort nous lie, Frères, et sans répit notre échine se plie Sous le joug de l'exil, douloureux, sans pitié. Et, pourtant, que ce soir nos douleurs soient bénies Puisqu'en nos âmes sœurs, par le malheur unies, Chaque jour plus fidèle a fleuri l'Amitié.

Marc Laurent, Kdo 17.40°

En publiant, dans cette page, de vieux articles du « Captif de la Forêt Noire », nous avons voulu rendre hommage à ceux qui, dans leurs écrits et malgré une censure impitoyable, nous transmettaient des messages d'espoir. L'an 44 faisait présager une fin prochaine de la domination hitlérienne et déjà on prévoyait l'ouverture des portes de nos cages pour le printemps 45. Nos amis du « Captif », malgré la dure surveillance dont ils étaient l'objet, ont su, en termes voilés et discrets mais qui nous apparaissaient à nous si lumineux et si criants de vérité, nous confirmer cet espoir qui nous préparait déjà la libération future. Grâce à ces amis, notre moral fut toujours au maximum et nous sommes heureux ici de rendre hommage à leur sagacité. La Rédaction du « Lien ».



INFORMATIONS ET DOCUMENTS



Le paiement après décès des arrérages de pension

En application de l'article 18 de la loi du 18 avril 1922, l'époux survivant non séparé de corps peut obtenir le paiement des arrérages jusqu'au décès du titulaire de la pension.

Il lui suffit de remettre au comptable-assignataire de la pension :

- 1° le ou les titres de paiement;
- 2° l'acte de décès du titulaire;
- 3° un certificat d'hérédité délivré gratuitement par les mairies jusqu'à concurrence de la somme de 25.000 francs. Au-dessus de cette somme, ce certificat doit être établi par le juge de paix ou le notaire.

La déchéance annale est applicable aux héritiers et ayants cause qui n'auront pas produit la justification de leurs droits dans l'année qui suit la date du décès du titulaire de la pension.

Un contrôle des pensions des veuves de guerre et ascendants

Afin d'éviter le paiement indu des pensions à des veuves ou à des ascendants qui auraient cessé d'y avoir droit, ce qui entraînerait

pour eux le lourd inconvénient d'avoir à reverser des sommes qui, vraisemblablement, auraient été dépensées, les paieries générales procèdent actuellement à un contrôle systématique des pensions de l'espèce.

Suivant les instructions ministérielles, tout pensionné qui ne répondra pas aux renseignements qui lui sont demandés, verra sa pension suspendue.

Nous croyons utile d'attirer l'attention des intéressés sur le bien-fondé du contrôle ainsi institué et sur les diligences qu'ils doivent faire pour répondre, afin d'éviter l'arrêt du paiement de leurs arrérages, qu'entraînerait un défaut de réponse à la lettre-circulaire, accompagnée d'un questionnaire, qui leur a été ou leur sera prochainement adressée.

La Carte du Combattant des deux guerres

M. Lucien Tharradin, sénateur, avait rappelé au ministre des A.C. et V.G. que certains combattants de la guerre 1914-1918, titulaires de la carte réglementaire, se sont acquis de nouveaux droits au titre de combattant au cours de la guerre 1939-1945, et demandé quelles sont les décisions qui ont été prises et les instructions qui ont été données aux directions départementales, afin que soit consacrée officiellement et matériellement la qualité de combattant de 1939-1945 à ces anciens des deux guerres.

Il lui a été répondu que les instructions en vigueur ont effec-

tivement prévu que les personnes, à qui la carte du combattant a été délivrée pour avoir participé aux opérations de guerre antérieures au 2 septembre 1939, pourront, si elles se sont acquises des droits nouveaux en ayant pris part aux opérations postérieures à cette date, obtenir l'apposition d'un cachet 1939-1945 sur le titre qu'elles détiennent. Toutefois, les Offices départementaux et d'outre-mer des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre ne procéderont aux formalités utiles qu'au moment où les demandes déposées au seul titre de la guerre 1939-1945 auront été en majorité examinées.

La situation des veuves remariées puis séparées de fait

Par question en date du 25 février 1954, M. Deveny avait demandé à M. le Ministre des Anciens Combattants si les dispositions de l'article 21 de la loi du 31 décembre 1953, en vertu desquelles les veuves remariées redevenues veuves ou divorcées à leur profit recouvrent l'intégralité de leur droit à pension dans certaines conditions, seront applicables à une veuve de guerre remariée, mais séparée de fait avec son deuxième mari, dont elle ne reçoit plus aucune aide.

M. le Ministre des Anciens Combattants a répondu au « J.O. » du 25 mars 1954 :

En application des dispositions de l'article 21 de la loi du 31 décembre 1953, les veuves remariées redevenues veuves ou divorcées à leur profit et les veuves qui, après avoir vécu en concubinage notoire, ont cessé de vivre dans cette situation, recouvrent, sous certaines conditions d'âge et de fortune, l'intégralité de leur droit à pension de veuve de guerre. La loi ayant expressément prévu les catégories de bénéficiaires auxquelles s'applique cette disposition et les veuves remariées, puis séparées de fait de leur second mari, n'y étant pas mentionnées, ces dernières ne peuvent prétendre au rétablissement de leur pension.

L'extension aux combattants T.O.E. des rentes mutualistes d'A.C.

La loi du 13 décembre 1950 a étendu aux titulaires de la carte du combattant et aux ayants cause des combattants morts pour la

Reproduction, même partielle, interdite sans mention d'origine et de signature.

AU BLOC 27 A

La prochaine assemblée générale du Bloc 27 A (Groupement des Anciens K.G. de la Publicité) se tiendra le mercredi 6 octobre 1954, à 18 h. 30, au siège de la F.F.P., 27 bis, avenue de Villiers, Paris (17^e).

Elle sera suivie du dîner traditionnel, à 20 h., à l'Auberge du Tourisme, 12, rue du Helder, Paris.

Tous les camarades anciens P.G. de la profession ou des professions annexes sont cordialement conviés à cette réunion.

A VENDRE

Coupé Hotchkiss 1936, sellerie cuir, entièrement révisé. Pneus en excellent état, avec quatre rechanges. Excellente occasion sans intermédiaire. S'adresser à R. Duval, Club du Bouthéon, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).



France de la dernière guerre, le bénéfice de la loi du 4 août 1923 organisant la retraite mutualiste du combattant.

La loi du 5 avril 1954 (« J.O. » du 6 avril) admet à leur tour au bénéfice de ces dispositions législatives, les combattants des théâtres d'opérations extérieures (T.O.E.).

La loi précise que la réduction de moitié du taux de majoration de la loi de finances de 1953 ne sera pas applicable si l'intéressé adhère à un organisme mutualiste dans un délai de dix ans.

La durée des versements exigés pour l'ouverture du droit à majoration est déterminée compte tenu de l'âge du mutualiste lors de son adhésion à une société mutualiste. Si l'adhésion a eu lieu antérieurement à la promulgation de la loi, l'âge à prendre en considération est celui atteint par le mutualiste à cette date.

Les versements antérieurs entrent en compte pour l'appréciation de la durée des versements mais les majorations ne portent que sur les rentes en fractions constituées par les versements postérieurs à la promulgation.

Le port de la Croix du Combattant

Tout titulaire de la carte du Combattant, à quelque campagne de guerre qu'il ait participé, a droit au port de la Croix du Combattant, instituée par l'article 3 du décret du 23 août 1930 (article 298 R du Code des Pensions).

...et les prestations en nature

blissements publics et aux établissements privés conventionnés les frais de séjour des malades. L'assuré ne paye donc que le « ticket modérateur » (20 % des tarifs) ou ne paye rien s'il est dispensé de ce « ticket modérateur » (par exemple, malade bénéficiaire de l'assurance longue maladie).

Les malades payent aux établissements privés non conventionnés les frais de séjour et en obtiennent le remboursement par la Caisse de Sécurité Sociale.

Il est fait une distinction entre les établissements de lutte antituberculeuse et les autres établissements. Pour les établissements de lutte antituberculeuse, — sanatoria, préventoria, aëria, hôtels de cure, maisons de post-cure et colonies sanitaires permanentes, — la Caisse de Sécurité Sociale chargée du remboursement des frais de séjour à l'assuré ou à l'établissement est celle dans la circonscription de laquelle est situé l'établissement. Exemple : malade dépendant de la Caisse de Paris, placé dans un sanatorium de Haute-Savoie. Les frais de séjour sont remboursés par la Caisse d'Annecy.

Pour les autres établissements, la Caisse compétente est celle dont dépend l'assuré.

Les assurés ont droit, pendant le placement, aux prestations en espèces

Les assurés eux-mêmes continuent à percevoir, pendant leur placement, des prestations en espè-

Pour les ayants cause des invalides décédés avant que la Commission de réforme n'ait statué

Lorsqu'un postulant à pension ou à révision de pension pour aggravation est décédé entre la date de sa demande et la Commission de réforme qui devait statuer sur ses droits, l'instruction du dossier est poursuivie.

Si le décès a lieu après l'expertise, le dossier est soumis à la Commission de Réforme qui fait ses propositions dans les formes habituelles.

Si le décès a eu lieu avant l'expertise, il est procédé à la constitution et à l'instruction du dossier en s'entourant du maximum de renseignements recueillis auprès de la famille, les derniers corps d'affectation du défunt, d'ordre médical : ordonnances de médecins traitants, feuilles d'observations d'hôpitaux, radiographies, etc... Le dossier est ensuite soumis à la Commission de Réforme.

La procédure est, à quelques détails près, sensiblement la même lorsque le décès est intervenu entre une demande de visite pour aggravation et la Commission de Réforme ou avant expiration d'une pension temporaire.

La Sécurité sociale...

LES PLACEMENTS

Les Caisses de Sécurité Sociale participent aux frais de séjour des malades (assurés et leurs ayants droit) dans les sanatoria, préventoria, aëria, maisons de post-cure, colonies sanitaires permanentes ou temporaires, maisons d'enfants, maison de convalescence ou de repos, instituts médico-pédagogiques.

L'établissement doit être agréé

Les Caisses de Sécurité Sociale ne remboursent les frais de séjour que si l'établissement est autorisé à donner des soins aux assurés sociaux (autorisation = agrément).

Les établissements publics sont agréés de plein droit.

L'agrément est accordé aux établissements privés par une Commission régionale composée de représentants des Caisses de Sécurité Sociale, des Ministères du Travail et de la Santé, du Corps médical. Il n'est donné qu'aux établissements apportant des garanties techniques au moins égales à celles offertes par les établissements publics de même nature.

Les Caisses de Sécurité Sociale possèdent la liste des établissements agréés; les assurés peuvent donc se renseigner avant le placement du malade : sauf cas d'urgence, les frais de séjour dans un établissement non agréé ne sont pas remboursés.

L'assuré doit obtenir l'accord de la Caisse de Sécurité Sociale avant le placement

L'assuré doit demander à sa Caisse de Sécurité Sociale, avant

le départ du malade, l'autorisation de placement.

La Caisse de Sécurité Sociale doit faire connaître sa décision par écrit. L'absence de réponse de la Caisse à la demande d'accord n'équivaut pas à une acceptation du placement.

Ces renseignements sont d'ordre général. Il est recommandé aux assurés de se renseigner auprès de leur Caisse de Sécurité Sociale afin de connaître les formalités qu'ils peuvent avoir à accomplir. C'est ainsi que, dans la région parisienne, les demandes de placement doivent être faites à l'aide d'un imprimé spécial, délivré par les Centres de paiement, rempli par l'assuré et le médecin traitant.

Une « prise en charge » est délivrée au malade qui doit être placé dans un établissement

Si l'assuré remplit les conditions administratives requises pour avoir droit au remboursement des frais de séjour et si la Caisse de Sécurité Sociale a accepté le placement, une « prise en charge » est délivrée au malade. Cette « prise en charge » est l'engagement de la Caisse de rembourser les frais de séjour sur la base de ses tarifs.

La Caisse de Sécurité Sociale indique au malade les modalités d'utilisation de la « prise en charge ».

Les frais de séjour sont remboursés à l'établissement ou à l'assuré

Les Caisses de Sécurité Sociale remboursent directement aux éta-

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRE

Production « Bell »

MARCEL BRISSET

Représentant : Robert Gillet (ex-III A)
13, rue des Mûriers, Paris (20^e)

FACILITÉS DE PAIEMENT

N'oubliez pas de vous recommander de l'U.N.A.C.

VOS LAINAGES

sont précieux et fragiles :
fiez-vous à

SOLILAINE

et soyez tranquille!

Pour vos assurances

consultez un ancien de Rawa

Lucien Mangeot

Assureur-Conseil
8, rue de Coulmiers
Nogent-sur-Marne (Seine)
Téléphone : TReMblay 18-02

A. et R. BARRIÈRE frères

VINS FINS ET SPIRITUEUX

41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux

Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière
(Ancien de l'Oflog XVII A - Baraque 22)



L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

A TRAVERS LE DÉDALE DES TEXTES



L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

De nombreux anciens prisonniers de guerre se sont vu refuser l'attribution de la carte du combattant faute de pouvoir justifier de leur appartenance à une unité combattante, l'autorité militaire se déclarant dans l'incapacité de vérifier, en raison de la destruction d'une partie des archives, — du moins c'est le motif invoqué — l'exactitude des déclarations de l'intéressé.

Déjà, pour obvier à cette carence de l'administration, il avait été décidé que la fiche de démobilisation, — pourvu qu'elle eût été établie avant le 1^{er} novembre 1944 ou après le 25 août 1944, — constituait une preuve suffisante d'une telle appartenance.

Mais, là encore, des difficultés pouvaient être opposées par les Offices départementaux; nous en avons d'ailleurs cité de regrettables exemples. D'autre part, il y avait le cas des P.G. dont la démobilisation se situait entre les deux dates précitées.

Enfin, beaucoup de nos camara-

des, sans avoir appartenu à des unités combattantes, avaient participé individuellement à des actions de guerre et avaient, dans la zone de feu, lors de la retraite de juin 1940, couru les mêmes risques que les membres des dites unités.

C'est pourquoi la Commission permanente de l'Office national des A.C. et V.G. vient d'émettre l'avis suivant que le directeur de l'Office a diffusé par sa circulaire B. 1750 du 18 mai 1954 :

Que, sous réserve de toutes justifications et vérifications nécessaires et sauf éléments d'appréciation contraires, bénéficieront de la prescription favorable, dans le cadre de l'article R. 227 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre :

les prisonniers de guerre 1939-1945 qui n'ont pas appartenu à une unité combattante, mais qui ont été dans une zone du moment investie.

Etant précisé que, par région du moment investie, on entend une région nettement délimitée où les troupes françaises au combat se sont trouvées encerclées par l'ennemi.

La circulaire de l'Office national stipule que la désignation et la délimitation des régions considérées comme momentanément in-

vesties, ainsi que la détermination des catégories de postulants susceptibles de bénéficier de cette mesure feront l'objet d'instructions ultérieures au courant desquelles nous ne manquerons pas de tenir les membres des Amicales de camp.

On sait qu'en application de la loi du 31 décembre 1953, et sous couleur de réajustement du taux de la retraite du combattant, celle-ci n'est plus attribuée qu'à partir de 65 ans (exception étant faite pour certaines catégories d'A.C. qui en bénéficient à l'âge de 60 ans).

Les titulaires de la carte du combattant n'ayant pas atteint ces âges mais bénéficiaires de la retraite à la date de la promulgation de la loi, ou ayant antérieurement formulé une demande de retraite, continuaient pourtant à percevoir annuellement les taux prévus par la réglementation jusqu'alors en vigueur, soit :

entre 50 et 55 ans : 530 francs;
entre 55 et 60 ans : 1.272 francs;
entre 60 et 65 ans : 3.500 francs.

Une circulaire du ministère des A.C. et V.G., en date du 8 juin 1954, stipule qu'ont également droit à ces taux :

1° les anciens combattants titulaires de la carte avant le 7 janvier 1954, ayant présenté, avant cette date, une demande de retraite

n'ayant pas encore fait l'objet d'une décision;

2° les anciens combattants ayant fait valoir leurs droits avant le 7 janvier 1954 mais n'ayant pas été mis en possession de la carte qu'après le 6 janvier 1954 ;

3° les anciens combattants ayant formulé, avant le 7 janvier 1954, une demande de carte de déporté ou d'interné résistant, ou de carte de combattant volontaire de la Résistance demande n'ayant été suivie d'effet qu'après le 6 janvier 1954.

Par conséquent, les demandes de retraite présentées postérieurement au 6 janvier 1954 par les anciens combattants appartenant à ces deux dernières catégories, comme celles formulées par les anciens combattants appartenant à la catégorie précédente, seront accueillies et instruites, compte tenu, s'il y a lieu, des dispositions de l'article L. 253 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Il en sera de même des demandes présentées tardivement pour cas de force majeure ou formulées par un ancien combattant bénéficiant d'une suspension de délai (militaire d'Indochine, etc...).

signalons qu'un parlementaire, M. Tourné, avait demandé au ministre des A.C. de préciser le nombre exact des ressortissants de son ministère qui perçoivent une pension ou une retraite et notamment le chiffre des titulaires de la retraite du combattant.

Voici, d'après la réponse du ministre, le résultat du dernier recensement, opéré à la date du 15 avril 1953 :

titulaires âgés de 50 à 55 ans : 212.005;
titulaires âgés de 55 à 60 ans : 512.136;
titulaires âgés de 60 à 65 ans : 609.495;
titulaires âgés de 65 et au-dessus : 1.029.565;
soit au total : 2.363.201.

Voilà qui est assez loin des chiffres trop souvent avancés par les adversaires de la retraite

M. L.-C. M.

Reproduction, même partielle, interdite sans mention d'origine et de signature.

Pour ne pas changer de sujet,

HENRI GILBERT

(du Stalag IV B)

162, avenue Parmentier, Paris (10^e)

vous offre ces vins de provenance directe

du Caveau Beaujolais à Juliénas

4 Juliénas	1949
4 Fleurie	—
4 Morgon	—
4 Moulin-à-Vent	—
4 Châteauneuf-du-Pape	—
5 Pouilly-Fuissé (blanc)	—

25 bouteilles rendues franco domicile

pour 8.755 fr.

toute autre composition sur demande

Champagne de propriétaire récoltant à Chigny (Marne)

son 1947 brut à 600 fr.

son Galon or brut ou sec

à 530 fr.

rendu franco domicile

par caisses de 15-25-30

bouteilles assorties à votre choix

Paiement après réception de la marchandise par C.C.P. à 30 jours

NOUVELLES...

Au Centre Universitaire des V.G.

Le Centre universitaire des Victimes de guerre, que dirige si activement notre ami René Riché, a procédé le 12 juillet, dans la salle du Foyer de l'Hôpital Militaire Percy, à Clamart, à la remise des diplômes aux soldats blessés ou malades élèves des cours de rééducation professionnelle. Cette belle cérémonie était placée sous la haute présidence de M. Gaston Monnerville, président du Conseil de la République, accompagné de Mme Th.-G. Monnerville, présidente du Centre universitaire, assistée de MM. l'Inspecteur général Reverdy, directeur du cabinet de M. le Secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, et le Médecin-colonel Hamon, médecin-chef de l'Hôpital Percy, en présence de MM. le général de division Lapière, directeur des Troupes coloniales, représentant M. le général Koenig, ministre de la Défense nationale, le médecin-général Magnier, représentant M. Temple, ministre des Anciens Combattants; le médecin-général Galiacy, directeur adjoint de la Direction centrale des services de Santé des armées; le médecin-colonel Dubau, médecin-chef du Val, représentant M. le médecin-général Pesme, di-

recteur de l'Ecole d'application du service de Santé; le colonel Enaux, représentant M. le commissaire général Marès, directeur du Service central de l'Action sociale des forces armées; André Morice, député, ancien ministre; Buisson, directeur général de l'Enseignement technique; René Seydoux, président de l'Union nationale des Amicales de camps.

Noté également dans l'assistance : Mmes André Morice, Duval, Dubois, Delaville, Besnard, Petitjean, Frank-Guyonnet; Le Duc, présidente de l'Association des Etudiants Anciens Combattants; Charlier, directrice générale de l'Association Léopold-Bellan; MM. les médecins-colonels Duroux, Meunier, les médecins et le commandant gestionnaire de l'hôpital, Mme Hamon, Duroux, Meunier; M. le lieutenant-colonel Rollinat, chef du 1^{er} Secteur social de l'armée, et Mlle Babron, assistante sociale chef; Mmes Chiny et Barillot, M. Morel, secrétaires généraux de l'Office départemental des Anciens Combattants; M. Dejax, inspecteur de l'Enseignement technique; Mlle Brossard, du Service des examens de la Seine; M. Peuble, directeur de l'E.P.D.I.; MM. Roullier, Daridel, Perney, de l'E.P.D.I.; M. Raydon, chef de bureau de l'Office national des Anciens Combattants;

Évolution

dans le temps

1914 :

Ancien combattant : Un surhomme !...

Victime de guerre : Un être à choyer, à aimer, à protéger et pour qui on ne fera jamais trop !...

1928 :

Ancien combattant : Un brave... mais bien fatigué ! A droit à des égards...

Mutilé : Un martyr dont nous devons essayer d'amortir la peine...

1932 :

Ancien combattant : Un homme respectable, mais turbulent, exigeant, insatiable...

Mutilé : Un pauvre type... qui parfois exagère !

1938 :

Ancien combattant : Un citoyen dont les prétentions sont vraiment excessives !...

Mutilé : Un personnage qui a du mérite, certes; mais qui, après tout... reçoit une pension !...

1940 :

Ancien combattant : Un « radoteur » qui n'a plus qu'à la boucler !...

Mutilé : Un profiteuse dont les privilèges inouïs et même abusifs sont à revoir ou à sanctionner rigoureusement...

1948 :

Ancien combattant : Un « vieux jeton » qui ose réclamer l'augmentation d'une retraite qu'on a eu tort de lui accorder.

Mutilé : Un « parasite » qui ne comprend pas qu'il aurait dû avoir la pudeur de disparaître plus rapidement pour ne pas gêner les combinaisons politiques.

1952 :

Ancien combattant : Un « casse-pied » qui ne pense plus qu'à sa retraite et qu'on laissera tomber (en douce).

Mutilé : Un « budgétivore » qui, la plupart du temps, n'a aucunement besoin de sa pension pour vivre, exception faite pour quelques-uns à qui devrait suffire l'assistance aux économiquement faibles.

(Extrait de

l'« Amputé de Guerre ».)

Ne vous habillez plus

sans consulter
JoceL...



JOCEL

... qui vous offre sans intermédiaire à des PRIX DE FABRIQUE des vêtements établis par ses ateliers dans un choix incomparable de Tissus de 1^{re} qualité. COSTUMES, VESTONS, GABARDINES, PARDESSUS, prêts à porter et sur mesures.

Marcel JOCELY (Stalags IV B et IV D), directeur-gérant, réservera le meilleur accueil aux Membres des Amicales de Camps et à leur famille.

Ouvert tous les jours de 8 h. 20 à 12 h. et de 13 h. à 18 h. 15 et le samedi de 9 h. à 12 h.

Le premier samedi de chaque mois toute la journée

9, avenue de Taillebourg Paris-XI^e

(Métro : Nation) Tél. : DOR. 47-26

...ET ÉCHOS

Mme Pruneau, MM. Langlois, Lanneyrie, membres du Conseil d'administration du Centre; M. Berthet, trésorier de l'U.N.A.C., président de l'Amicale du Stalag VII A; etc.

Une liquidation qui se prolonge

Neus avons, il y a pas mal de mois, signalé la « survivance » coûteuse d'un service liquidateur des prisonniers de guerre allemands, bien des années après la rentrée de ceux-ci dans leurs foyers.

Sans doute pour justifier leur raison d'être, les membres de ce service continuent à réclamer à d'anciens employeurs des membres de la Wehrmacht des reliquats plus ou moins infimes et dont le total risque fort de ne pas compenser les frais de recouvrement.

C'est ainsi qu'un de ces employeurs s'est vu « invité »... sous menaces de poursuites, à s'acquitter d'un débet de 5.135 francs alors qu'il détient un bordereau rectificatif attestant qu'il a versé en trop 3.610 francs.

Mais d'autres employeurs, moins heureux... et moins prudents, n'ont pas cru devoir, sept ans après, conserver trace de leurs versements. Alors les « liquidateurs » se disent qu'ils peuvent toujours essayer...

Ce qu'il faut savoir des emplois réservés

Notre ami René Riché, membre du Bureau Directeur de l'U.N.A.C. et directeur du Centre universitaire des victimes de guerre, — dont chacun connaît le constant dévouement à nos camarades anciens combattants, — nous signale qu'il lui semble que, dans notre récente étude sur les emplois réservés, « une nombreuse catégorie de bénéficiaires ait été oubliée, celle des réformés pour maladies contractées au service. Ces réformés bénéficient aussi de la rééducation ».

Voici donc le texte officiel concernant la catégorie visée (« J.O. » du 27 août 1953) :

Art. L. 398 — Les militaires et marins autres que ceux visés à l'article L. 393, réformés ou retraités par suite de blessures ou d'infirmités contractées au service, concourent avec les engagés, rengagés et commissionnés pour l'obtention des emplois réservés, quel que soit le temps passé par eux au service, s'ils remplissent les conditions d'âge, de grade et d'aptitude fixées pour l'emploi qu'ils sollicitent.

Reproduction, même partielle, interdite sans mention d'origine et de signature.

DIRECTEMENT DE MON ATELIER

SANS INTERMÉDIAIRES

DIMENSIONS 44x26x24
6 LAMPES DONT CIL MAGIQUE
MODÈLE MOYEN - HAUT-PARLEUR 170
EXCELLENT RENDEMENT GARANTI

C. 622 prix net 17.300^f
TOUTS FRAIS COMPRIS - RENDU DOMICILE

NOUVELLE PRÉSENTATION
BANDÉ ÉTALÉE

C. 623 MODÈLE MOYEN... 18.850 f.
C. 624 MODÈLE SUPER LUXE 19.500 f.
C. 626 GRAND SUPER LUXE 20.900 f.

Fournisseurs de la F.N.C.P.G. et Oeuvres A.C.P.G.

A VOTRE DOMICILE

AU PRIX D'ACHAT LE PLUS INTÉRESSANT

UNE GARANTIE EFFICACE - LA PLUS COMPLÈTE
APPAREIL : TROIS ANS - LAMPES : HUIT MOIS

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE
POUR LES CAMARADES A.C.P.G. RIEN À PAYER À LA COMMANDE - RÉGLEMENT APRÈS RÉCEPTION DE L'APPAREIL ET ESSAI DE QUELQUES JOURS.

GRAND CHOIX
RÉCEPTEURS 6 A 8 LAMPES
COMBINE RADIO-PHONO MICROSILLON
AVEC CADRE ANTI-PARASITES INCORPORÉ

Remise spéciale pour les Camarades A.C.P.G.
FACILITÉS DE PAIEMENT
CATALOGUE GRATUIT

RADIO-CARILLON

A. NOËL - EXP.G. - CONSTRUCTEUR
10, R. PIERRE-PICARD - PARIS-18^e

Le Grand Progrès en Radio

CADRE ANTI-PARASITES INCORPORÉ & ORIENTABLE

EN PETITES ET GRANDES ONDES RÉCEPTION ANTENNE NI TERRE
ANTI-PARASITAGE PLUS DE 90% GARANTI

C. 637 SUPER LUXE SUPER LUXE
COMPENSATEUR À LAMPE HAUTE FRÉQUENCE
GRANDE SENSIBILITÉ - 7 LAMPES... 28.200^f

C. 637 SUPER LUXE 24.900^f
6 LAMPES...

(Suite de la page 2)

Mais pourquoi, diable, les Allemands ont-ils besoin de moi pour cette opération de comptage qui s'est toujours révélée comme extrêmement délicate ? Ils ont beau se mettre à cinq et nous recompter dix fois, le total n'est jamais le même. De ma captivité, parmi beaucoup de tragique, il restera toujours, au premier plan, le souvenir de ces recensements permanents.

Cette fois, cependant, par une chance extraordinaire, le long échassier qui nous quitte et le faux Mussolini qui nous prend en charge tombent assez vite d'accord sur un chiffre. Alors, le parlant proclame : « Je n'ai qu'une chose à vous dire. Je serai bien content de ne plus voir vos têtes et je vous quitte sans regret ».

J'aurais voulu garder pour moi le gracieux compliment mais il m'enjoignit de traduire pour tous son bel adieu. Je le fis donc, face au Kommando, puis, par une impulsion diabolique mais irrésistible, j'ajoutai à son adresse : « Nous ne vous répondrons que deux mots : Bon débarras ! »

C'est curieux comme l'esprit du Kommando, réfractaire aux commandements, est parfois subtil ! Les deux cents gueulèrent gentiment en écho et de tout leur cœur : « Bon débarras ! »

— Qu'est-ce que cela veut dire ? s'enquit en allemand le rogue Feldweibel.

— Euh ! Intraduisible, répondis-je.

— J'exige. Vous entendez, j'exige !

— Ben. C'est une formule de circonstance. On dit comme cela chez nous : « Bon voyage ! Bonne chance !... »

— Ah ! Ça ! Bonne chance, répéta le faux Mussolini qui avait fait l'autre guerre en France.

Un peu étonné tout de même, l'échassier fit mettre sac au dos à ses hommes et ils partirent au pas cadencé dans la boue.

Le nouveau Kommandoführer se mit en devoir de nous « photographier », c'est-à-dire qu'il passa lentement entre les files gelées, en détaillant chaque prisonnier de son dur regard. Je le suivais sans bonne humeur. Chacun faisait mine de ne pas lui prêter attention ce qui eut pour résultat de le mettre en fureur. Il était plutôt petit, le nouveau, et tendait ses jarrets dans des bottes vernies.

— Qu'ils me fixent dans les yeux, hurla-t-il, c'est un ordre !

Il arrivait devant le grand Eudes qui, lui, le fixa avec une terrible arrogance en tendant le menton.

Les yeux métalliques du petit Feldweibel étincelaient. « Diable ! Ferait un beau S.S. », grogna-t-il. Les hostilités étaient commencées. Je crus la bagarre imminente, mais, à notre stupéfaction, ce fut l'Allemand qui baissa les yeux. La cote du grand Eudes, déjà fort élevée, en crut d'autant. L'esprit du Kommando admirait.

Naturellement élégant et racé, le grand Eudes allait de son pas

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII^e)

RYSTO Raymond

Ex-No 5305 Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER CHAMBRES A COUCHER ENSEMBLE STUDIO

DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES

Cuisines modernes
Éléments, tables
Sièges modernes
rustiques et basques
Sièges de jardin
Pliants, Transats

Prix marqués en chiffres connus

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDOT 45-07

Métro : NATION

souple, « plus délabré que Job et plus fier que Bragance » et auréolé d'une légende.

Ceux qui l'avaient connu en France le prétendaient sous une haute protection anonyme. Il n'avait pas de père, mais une chance exceptionnelle l'avait tiré des situations dangereuses où l'avait entraîné sa fantaisie. Il n'y avait pas longtemps que des colis nous parvenaient de France, mais, à chaque envoi, il y avait plusieurs cubes enveloppés de papier bleu, à l'adresse du grand.

Ainsi, le Kommando ne trouva pas tellement étrange que son nouveau géolier traitât différemment des autres Français, qu'il méprisait en général, le grand garçon aux cheveux bouclés. Eudes ne s'était pas départi de sa morgue; bien au contraire, il le narguait avec une acrimonie croissante. Il atteignit même à une telle virtuosité dans l'insolence muette que je redoutais le pire. Sans doute que le faux Mussolini ne s'expliquait pas lui-même son indulgence. C'était un type d'Allemand assez exceptionnel et pour le moins désuet sous le régime nazi. Fort glorieux de sa personne et toujours tiré à quatre épingles, il se mirait dans les pauvres vitrines du village et cambrait le torse pour la plus disgraciée des paysannes. Il me montra un jour son livre de chevet, une grosse traduction de Casanova, dont il me dit avec admiration : « Das war ein Mann ! »

Le grand Eudes était vexé d'être passé du rôle de souffre-douleur à celui de favori, car il n'y avait plus de doute possible : on lui évitait les corvées pénibles, on avait des égards pour lui ! Il n'allait plus à la mine et, de l'équipe des casseurs de cailloux, il était passé dans cette aristocratie qu'était celle des maçons. Le grand œuvre de ces derniers consistait, en ce temps-là, à figoler une blanche bordure de pierres pour la route qui conduisait à la demeure isolée du Dr Bornitz, directeur de la mine. Le jour où le Feldweibel vint voir travailler les maçons, le contremaître brusquement affolé se mit à houspiller les prisonniers. S'étant noblement assis sur une caisse, notre géolier fit dire à Eudes de tenter un effort pour accomplir en sa présence le moindre travail. On vit alors le grand prendre les mancherons d'une brouette vide. En un fracas terrible, il poussa la « schubkarre » de tôle sur les cailloux inégaux. Il fit vingt mètres, la posa, puis, se retournant, il s'atêta pour tirer le long du chantier la brouette toujours vide. Sans regarder personne, il recommença vingt fois l'inutile et bruyant manège. Au bout d'un long temps, le

petit Feldweibel s'en alla en haussant les épaules. D'aucuns prétendent qu'il souriait.

J'étais en train de faire un rêve merveilleux, je rêvais d'un plantureux repas — cela nous arrivait chaque fois que nous nous couchions le ventre vide — lorsque je fus brutalement réveillé par une sentinelle ahurie qui venait me quêrir de la part du chef de Kommando. J'enfilai en hâte mon manteau que, par privilège spécial, je pouvais conserver. Car un règlement stupide voulait que les prisonniers fussent privés de leurs culottes, de leurs chaussures et de leurs capotes pour la nuit et c'était, au coucher et au réveil, un

Prisonniers aux champs

(Suite de la page 3)

Mai ! S'il est vrai, comme le veut le fantasme Gérard, qu'un mystère d'amour dans le métal repose », quels mystères ne découvrirons-nous pas alors dans les corolles triomphantes ! Dynamisme des êtres et des choses... Un souffle troublant d'une puissance insoupçonnée apporte aux arbres une toison drue, aux adolescents une éloquence rougissante mais impétueuse et précise, aux chanteurs allés une ivresse de piaillements, aux vieillards eux-mêmes d'obscurités velléités. Et l'on a peine à croire que le règne de Robespierre, en retard d'un an sur la guillotine, ait pris naissance un certain jour de mai...

Empiètements immodérés de la Démocratie ! Du mois où les catholiques fêtent la mère de l'Homme-Dieu, où les masses laborieuses du monde entier célèbrent la fête du Travail, n'avions-nous pas été jusqu'à faire, de temps à autre, le mois électoral par excellence ! Autant en emporta le vent, le vent cruel de l'An Quarante...

Alors, si les circonstances le veulent (nos humbles bonheurs sont si fragiles, si menacés !), partez à la recherche du muguet, en ces prochains dimanches ! Ne boudez pas ! Ne me citez pas les vers du grand prosaïste de Jersey :

Le mois de mai sans la France
Ce n'est pas le mois de mai !
Je le sais ! Nous le savons tous.
Mais tourner en rond donne le vertige.

Et la joie seule est bonne.
Dans nos forêts de France, l'an prochain, la cueillette du muguet sera douce aux couples reformés.

Raymond Gros

(N° 33 du « Captif », mai 1944.)

NOIR DE FUMÉE

Depuis bientôt deux mois, les prisonniers ont pris d'étranges allures.

On les voit se promener, absorbés, à vastes enjambées, à leurs moindres heures de loisir. Ils se précipitent d'un air égaré sur leur travail, et, fait sans précédent, redoutent deux choses : la solitude et l'inaction. A défaut de mieux, ils lisent, n'importe quoi, de préférence de l'aventure. On les jurerait promis à brève échéance aux chambres matelassées de Rottenmünster.

Mais non, leur attitude est bien explicable : voyez celui-ci qui vient de croiser un confrère plus heureux, la bouche garnie d'une pipe confortable et fumante; ses yeux deviennent d'une fixité effrayante, ils n'arrivent plus à se détacher du fourneau ardent jusqu'au moment où, gêné, le fumeur glisse d'un air coupable la pipe dans son gousset. Tel autre garde les yeux au sol, cherchant à terre une trop rare provende. Les cœurs hardis réclament inlassablement aux favoris du sort la cigarette qui les fera dix minutes heureux. Cela rend quelquefois : 10 % suivant les optimistes.

Mais oui, le tabac est rare, le tabac disparaît. Avec un retard de quatre ans, la disette de fumée fait son apparition au Lager, incomparablement pénible. Ingrats que nous étions, nous n'avons pas rendu hommage à l'herbe merveilleuse qui rendait tant d'instantanés moins lourds. L'avenir était sombre, les mois se succédaient tous pareils. Aucun rivage ne marquait au loin le terme de notre voyage. Les problèmes qui se posaient à nous étaient vains parce qu'insol-

ubles. Qu'importe : la fumée montait en spirale, enchantait notre nuit. Fil d'Ariane béni, elle guidait nos pensées vers un futur raisonnable et merveilleux. Gardons-nous de comparer le tabac à l'opium. Le tabac ne nous isolait pas de la réalité, mais nous permettait

défilé pittoresque, à travers la baraque, d'hommes en bannière. Dans la chambre-bureau du Feldweibel, je trouvais le grand Eudes en civil. Sa musette vide était sur une chaise, le contenu hétéroclite en avait été répandu sur le plancher.

Ce fut Eudes qui parla le premier : « Il y a une page qu'il m'asticote et qu'il épluche mes papiers. Et il fait des phrases ! Je n'y comprends rien. Demandez-lui où il veut en venir et qu'on en finisse ».

Derrière le bureau, le Feldweibel avait l'air beaucoup moins à son aise. Voisinant devant lui avec les Mémoires de Casanova, il y avait des photos de femme et le livret militaire du grand. Cela commença par les questions classiques :

— Avait-il voulu s'évader ?

— Ben, voyons, il n'y a pas de doute.

— Pourquoi ? Avait-il été maltraité ?

— Parce que c'est le devoir de tout soldat français.

— Il n'y a plus d'armée française.

— Qu'il dit ! Réponds-lui qu'on lui montrera ça avant peu.

— Comment s'est-il procuré ce costume ?

— Je le suis fait faire chez le meilleur tailleur de Blumberg.

— D'où venait la pince coupante avec laquelle il entamait les barbelés ?

— On me l'a expédiée par télégramme.

— Il ne l'avait jamais injurié ?

— Non, il est beaucoup trop lâche pour cela !

Inutile de dire que je m'efforçais d'atténuer les réponses du grand, ce qui n'allait pas sans difficultés. L'Allemand soupira, il prit une petite photo entre ses doigts courts, la contempla rêveusement. Il y eut un long silence puis tendant la photo de loin :

— Demandez-lui si c'est bien Madame sa mère.

— Je lui ai déjà répondu que oui.

— Il voudrait savoir comment elle s'appelle.

— Ben, comme moi !

— Non, c'est son prénom qu'il voudrait.

— Qu'est-ce que ça peut lui fout' ? Jeanne.

— Chane... Chanette ! répéta lentement l'Allemand.

Je crus que le grand Eudes allait lui sauter à la gorge, mais l'Allemand, fixant les planches résineuses de la paroi, semblait regarder bien au delà et le bleu de ses yeux était devenu laiteux. Il y eut un nouveau silence insupportable. Eudes s'ébroua : « Alors ? »

— Et il est né, dans les Arden-

nes, en 1918 ? reprit l'Allemand.

— Oui, à Génicourt, un petit village, près de...

— Je sais; allez vous coucher.

— Qu'est-ce que vous allez faire ? Vous n'avez pas le droit...

— Taisez-vous. Laissez-nous seuls, hurla soudain le petit Allemand se dressant derrière son bureau.

J'étais encore sous le coup de mon rêve interrompu et l'étrange conduite du Feldweibel ajoutait à mon ahurissement. Malgré le froid glacial qui me saisit au sortir de la pièce surchauffée, je restai à grelotter dans l'ombre dense. Comment le pusillanime chef de Kommando osait-il rester en tête-à-tête avec un grand diable aussi impulsif ? Je n'eus pas grand temps pour réfléchir. La porte du bureau s'ouvrit brusquement, projetant un rectangle de lumière. Le grand Eudes, une clef à la main, se ruait sur la petite porte dans les barbelés. Il avait déjà réussi à l'ouvrir et courait sur la route lorsque la courte silhouette du Feldweibel se découpa à son tour dans la lumière. Il dégaina avec peine son revolver et tira en l'air. Alors les projecteurs s'allumèrent, une sentinelle tira. Un cri. Le fugitif s'abattit sur la route.

Pourquoi sur la route ? Lorsqu'on avait installé les projecteurs, Eudes m'avait dit (car les prisonniers pensent toujours à l'évasion) : « C'est idiot, leur nouveau truc. Il n'y aurait qu'à sauter dans les buissons en contre-bas et à filer jusqu'au bois. Ils pourraient toujours les braquer, leurs projecteurs ! »

Complètement affolées, les sentinelles s'exclamaient dans leur jargon. Le chef de Kommando hurlait avec une voix que j'ai encore dans l'oreille : « Qui ? Qui a osé tirer ? »

Sur la route boueuse, dans le cruel rayon du projecteur, le Feldweibel avait mis un genou en terre et s'essayait à mettre sur l'autre genou la tête molle du grand gosse abattu. Un moment où j'arrivai, Eudes se démenait avec la dernière énergie.

— Vas-tu me laisser, Boche, sale Boche. Ne me touche pas, Sauhund !

Mais un flot de sang l'étouffa, sa tête retomba.

Je frémis d'un dégoût insurmontable en voyant les lèvres du petit Allemand se poser sur le front blême et le culbutai dans la fange. Il se releva en s'essuyant machinalement et, tandis que j'emportais dans mes bras le grand gosse sanglant, il me suivait en gémissant : « Mon fils ! J'ai tué mon fils ! »

Georges H. Patin.

P. S. — Je tiens à préciser que, si les détails de cette histoire sont exacts, l'intrigue est celle d'un roman policier que nous avions projeté dans l'enfer de Blumberg (pas étonnant si nous avions des idées noires !) avec Jacques S. Bammert, et qui ne fut pas écrit parce que Bams abandonna le pic du tailleur de pierre pour l'aiguille du tailleur tout court.

MAISONS

RECOMMANDÉES

Les Ambulances du Bois de Boulogne, R.M. MOUNIER, 7, rue Fessard, Boulogne (Seine). MOL. 19-27. Réduction 10 % pour anciens du V B.

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers).

Henri FAURE, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e).

Café-Restaurant « CHEZ GABY », 297, rue de Charenton, Paris (12^e). DID. 41-49. Les anciens d'Ulm et du V B y seront reçus par leur ami Gabby.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse, Paris (7^e). INV. 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18^e), Tailleur Hommes et Dames. Conditions spéciales aux anciens V B.

En manière d'inventaire

(Suite de la page 3)

Noël 1944 ! Gageons que nos réveillons seront cette fois des plus austères. Abstinence et chasteté. Nous allons pratiquer les vertus qui, dit-on, font les saints. Les imaginatifs évoqueront les repas de noces d'antan, la volaille rissolée et le Chambertin. Ceux-là pour qui la vie fut toujours dure auront oublié les mois de chômage, les dures luttes pour le pain. Ah ! que l'avant-guerre était belle... Car liberté et paix entouraierent d'un nuage doré certaines âpres réalités sociales. Ne nous égarons pas sur les terrains minés.

Pour la cinquième fois nous voilà donc en notre dernier Noël de captivité. Ainsi la Grande Guerre devait être la « der des der ».

Mais je m'abuse sans doute et cet article ne paraîtra pas. Peut-être seront-elles enfin tenues les promesses de la Bonne Nouvelle, les promesses de Paix sur la Terre pour deux milliards d'hommes de bonne volonté.

Professeur Angelus (« Captif », Noël 1944.)

de l'aborder avec un esprit suffisamment armé pour la maîtriser.

Certains collectionnent des cigarettes de toutes les marques connues. J'aime mieux conserver la mémoire de leurs saveurs, gamme infinie de sensations précieuses. A l'une de ses extrémités, la vibration aiguë du Virginie, aux frontières mêmes de la drogue; et le léger vertige qu'il provoque quand depuis longtemps on n'a pas fumé. A l'autre bout, la vague puissante du « tabac bleu » d'avant guerre. Et tous les autres dont les souvenirs m'assaillent en foule et surtout les tabacs de l'Amérique latine, pain d'épices et chair brune ardente au plaisir, tabacs qui évoquent la cuisse nerveuse sur laquelle Carmen roulait ses cigarillos.

Tabac secourable, avant la guerre, tu équilibras les budgets de la République. En captivité, tu combais nos déficits d'amour, de liberté, d'hérésie. Encore maintenant ton souvenir nous enchante et nous désespère.

Que celui qui ne fume pas juge cet article frivole ! Nous savons que nous ne pleurons pas un plaisir vulgaire, un opium plus ou moins inoffensif. Nous regrettons la cigarette consolatrice, la cigarette agissante, celle qui inspire Colette et Paul Valéry, celle qui stimule l'audace de notre pensée, qui nous jette armés dans les combats de la vie.

Un jour, il y aura du bonheur pour nous, de l'amour pour nous, de la vie pour nous, et, — ivresse à peine plus matérielle, — notre tabac quotidien.

Yves Angeletti (« Captif », Noël 1944.)

(Suite de la page 2)

Car nous avions, depuis trois jours, un nouveau Wachmann, du genre méfiant, qui passait son temps à manipuler les serrures et les verrous. Il avait été immédiatement surnommé « Bonasse », en raison d'une vague ressemblance avec un sergent que plusieurs membres du Kommando avaient connu, dans leur compagnie, pendant la guerre.

Pour l'heure, il était parti boire son café au village voisin et la porte se trouvait verrouillée.

— Alors, elle était bonne, cette roue de voiture ? demandèrent à la fois Laroche, assis sur l'escalier, et cinq ou six camarades, groupés, à l'intérieur, derrière les barreaux.

— Pas encore mangée, mais elle ne perd rien pour attendre... J'ai fait de la place pour en cacher une drôle de portion !...

Laroche, coupant court aux plaisanteries classiques qui s'échangeaient, proposa soudain :

— Dis donc, on va pas attendre comme ça cent sept ans ! Le gardien n'a qu'à être là pour ouvrir la porte !...

« Qu'est-ce que t'en dis : si on allait voir Rouget ? »

— Tiens, c'est une idée ! Eh ben ! d'accord ! On va lui faire une surprise !...

Rouget travaillait dans une ferme isolée, sur un plateau battu des vents, à deux kilomètres du Kommando.

Quand Laroche et Debenne débouchèrent près des bâtiments, Rouget sortait précisément avec une musette sur le dos, et la fermière, une petite vieille voutée, lui tenait un ultime discours sur le pas de la porte.

Après les phrases d'accueil habituelles, Laroche, jamais à court de projets, suggéra :

— Vous savez pas ce qu'on devrait faire ? Eh bien ! c'est de filer par les bois jusqu'à Dietenwengen. Je me fais fort d'avoir trois bouteilles de bière, au café. On tra la boire chez mon « Baour » et je vous ferai voir la Polonaise qui travaille avec moi...

Cette proposition alléchante rallia tous les suffrages et les trois compères s'engagèrent aussitôt dans un bois de sapins, pour prendre un raccourci et éviter la ferme du père Riess.

L'escapade se déroula sous les meilleurs auspices : aucune réjouissance ne manqua au programme : la bière était fraîche, Laroche trouva trois cigares et montra complaisamment l'agencement de la ferme. Même la Polonaise, renjognée d'habitude, eut de larges sourires pour les visiteurs, Debenne en avait oublié la « roue de voiture »...

Très gais et contents d'eux-mêmes, les trois promeneurs reprirent, sans se presser, le chemin du Kommando, sur le coup de 11 heures 1/2. La porte était toujours close et le gardien absent.

Mais, à travers les barreaux, les camarades faisaient de grands gestes :

— Eh bien ! d'où vous sortez ? Le gardien est dans tous ses états. Il vous cherche partout. Qu'est-ce qu'on a déjà pris comme coups de gueule !... Vous allez voir ; ça va barder cinq minutes !...

Du fait, quelques instants plus tard, « Bonasse » surgit à bicyclette, essoufflé, les yeux hors de la tête et écumant littéralement.

C'est dans des cas semblables qu'on devrait avoir un appareil photo pour prendre un cliché : ce ne serait pas de la pellicule perdue !

Incapable de proférer une parole, le Wachmann, tenant les trois délinquants en joue, les fit entrer sans ménagement au Kommando. Debenne, d'une poussée brutale, fut projeté dans la cave, Laroche reçut l'ordre de rester dans le couloir, tandis que Pouget était isolé dans la cuisine.

Un quart d'heure après, on entendit un grondement de moteur. D'une puissante voiture, descendirent un officier fort corpulent, un

Oberfeldwebel et deux gradés de moindre importance.

Quelques glapissements et tout le monde se retrouva réuni dans la cuisine. Rouget vit un des sous-ordres inscrire en tête d'une feuille blanche : « Evasion de trois prisonniers français ». L'affaire devenait sérieuse.

Un colloque animé s'engagea aussitôt entre l'Oberleutnant et le gardien. Celui-ci, déformant la vérité, expliquait qu'il allait chercher les prisonniers en plusieurs

Pour compléter le dossier concernant l'attribution de la médaille des évadés, les anciens P.G. s'adressent à leur Amicale.

Il n'est certes pas nécessaire d'expliquer longuement pourquoi.

L'Amicale étant le seul groupement réunissant tous les anciens P.G. d'un même Stalag, il est donc facile, par l'intermédiaire d'une annonce dans le bulletin « Le Lien », de contacter les témoins des évasions qui se sont déroulées soit au camp, soit dans les Kommandos.

Déjà, un grand nombre de nos camarades ont reçu les attestations qui leur manquaient et ont ainsi pu obtenir rapidement la médaille des évadés. Nous recommandons donc à tous nos camarades de lire attentivement les demandes d'attestation, et, s'ils ont été témoins de la tentative, avortée ou réussie, d'adresser au quémendeur une simple lettre certifiant en avoir été témoins. Nul besoin de faire légaliser la signature ; vous certifiez sur l'honneur avoir assisté à la tentative de votre camarade et cela suffit. Le dérangement n'est donc pas grand ; une simple lettre. Et vous rendrez service à un ami. Croyez que l'acte de courage accompli par votre ancien camarade mérite sa récompense.

Notre ami Roger Lejeune, 24, rue de Stalingrad, à Erment (Seine-et-Oise), recherche lui aussi des attestations de camarades qui ont assisté à son évasion du Kommando de Constance ; mais laissons-lui la parole :

Le 26 juillet 1941, avec cinq camarades, nous décidâmes de nous évader. Je me trouvais à cette époque en Kommando à Kirchen, petit village situé en bordure du Rhin, à environ 20 km. de Bâle. Nous avions l'intention de traverser le Rhin, l'Alsace afin de rejoindre la zone sud.

Evadés à 18 heures, par suite d'un concours de circonstances malheureuses, deux camarades (Mattin et Tantale, dont j'ignore l'adresse en France) et moi-même étions repris. (De nombreuses forces de police avaient été déployées, une vingtaine de prisonniers des Kommandos voisins s'étant évadés le même jour que nous.)

Retour au Stalag : prison, jugement et huit jours de cellule avec le régime approprié, bien entendu.

Ensuite, j'ai fait divers Kommandos, le tout agrémenté de quelques jours de prison pour refus de travail.

Enfin, le 15 novembre 1941, j'étais dirigé sur Constance et em-

fois, étant donné la dispersion des fermes. En se rendant aux lieux de travail des trois derniers, il avait appris qu'ils s'étaient enjoints, ensemble, en direction d'une forêt, ce qui ne laissait aucun doute sur une évasion préméditée : c'est pourquoi, sans tarder, il avait téléphoné à la Compagnie.

Toute une série de jurons et d'aboiements rauques suivit cette déposition, après quoi Rouget, interprète officiel, subit les premiers jeux de l'interrogatoire.

EVASIONS

ployé dans une imprimerie sur tissus. Dans cette usine, dont le nom m'a échappé, étaient employés une soixantaine de prisonniers français. Du fait de la proximité de la frontière suisse, nous étions sévèrement surveillés. Aussi bien, cette fois, je décidai de m'évader seul (officiellement ! en réalité avec Roumaine déplacée).

PELERINAGE à Heuberg

Au cours d'une virée en Allemagne, à la Pentecôte, j'ai pu pousser, le 6 juin, jusqu'à Stetten. Je voulais revoir le triste Kommando disciplinaire d'Heuberg où, comme tant d'anciens du V B, j'avais fait un petit séjour en 1942.

Il n'en reste rien ; à peine ai-je pu en reconnaître l'emplacement.

Le camp militaire, occupé par des troupes françaises, est toujours là ; les casernements sont propres et repeints à neuf, les rues et allées nettes et ratissées, avec des fleurs et beaucoup de verdure. Il y a des constructions nouvelles, des terrains d'exercice aménagés, de belles routes goudronnées qui modifient complètement le paysage que nous avons connu.

Là où se trouvaient les baraques du Strafkommando, il y a maintenant un dépôt de matériel de tir, enclos de barbelés dont je ne suis même pas certain qu'ils soient l'ancienne enceinte. Par contre, des éléments nettement reconnaissables des anciennes baraques ont été utilisés pour les installations de ce dépôt.

Et voilà tout ce que j'ai retrouvé. Vous avouerez que j'ai été d'abord un peu déçu. Naïvement, je désirais revoir, vide mais intact, ce sale petit camp, ses baraques minuscules, son lavabo et ses latrines délabrées, et m'y promener tranquillement, les mains dans les poches, en évoquant les figures et les souvenirs du passé. Mais je me suis vite dit que le passé était le passé et qu'on ne vit pas de lui. La vie continue ; elle transforme les gens et les lieux. C'est en avant qu'il nous faut regarder car nous ne sommes pas encore à l'âge de la retraite.

Si nous avons appris, à Heuberg, à mieux estimer le prix de la liberté et de la vie, sachons bien employer, aujourd'hui, cette liberté et cette vie que nous avons recouvrées.

Mle 14.164 XII D.

Jean Désandré

Ici, nous devons rendre hommage au docteur allemand Peter et au major polonais Reklinski qui unirent leurs efforts pour éviter à Désandré le transfert à Rawa-Ruska. Pendant six mois, en effet, ce fut une lutte continuelle entre la direction de l'hôpital et la Gestapo. Lutte trop inégale car la Gestapo, en fin de compte, devait avoir le dernier mot. En effet, un matin, — et tous ceux présents à l'hôpital, ce jour-là, s'en souviennent, — profitant de l'absence du Dr Peter et du major Reklinski, la Gestapo fit irruption à l'hôpital, se saisit de Désandré et, malgré sa résistance, l'emmena au

camp. Le sort déjà était contre notre camarade.

Deux jours après, malgré de vaines tentatives du Dr Peter pour le faire réintégrer au Waldho comme malade, Désandré partait pour Rawa-Ruska.

A l'hôpital, notre camarade faisait chambre commune avec Pétry, le masseur. C'était son seul ami car Désandré se liait très difficilement.

Rarement on le vit au théâtre ou aux autres fêtes organisées dans le but de distraire les K.G. Taciturne, il passait ses dimanches dans sa chambre ou allongé sur la pelouse de l'hôpital quand il faisait beau.

On le croyait fier, il n'était que renfermé en lui-même, rongé par son ennui d'être séparé des siens. C'était un être perpétuellement angoissé et c'est cette angoisse qui l'a conduit au dénouement tragique.

Cet homme, robuste d'apparence, a succombé aux sévelles de la captivité. C'est elle la grande responsable de ce drame navrant. Dix ans après, elle fauche de pauvres innocents.

L'Amicale s'incline devant la douleur des familles Désandré et Gontard. A Martine, à François, ses enfants, l'Amicale présente ses très vives condoléances.

Il n'eut aucune peine à faire ressortir que : 1° ses camarades et lui n'avaient pas de vivres sur eux ; 2° qu'ils étaient tous trois en galoches, chaussures peu propices aux longues marches ; 3° qu'ils avaient été retrouvés devant la porte du Kommando, attendant qu'on veuille bien leur ouvrir la porte...

L'interrogatoire ne fut pas poussé plus avant. Jetés hors de la cuisine, les trois coupables eurent ensuite l'impression, au ton des

Le 1^{er} décembre, je mettais mon projet à exécution. Parti de l'usine à 6 h. 30, après pas mal de gymnastique (l'alerte a dû être donnée d'ailleurs peu de temps après), j'ai réussi à traverser la ville et à atteindre le lac. A 8 heures (il commençait à faire jour), avec de l'eau jusqu'au cou, je réussissais à traverser les barbelés qui prolongent dans le lac le « grillage frontière ». La plus proche sentinelle se trouvait à peine à trente mètres de moi.

Une fois en Suisse, j'ai marché jusqu'à Winterthur. Dans une bijouterie, j'ai vendu mon alliance (10 fr.), et avec cet argent j'ai pu prendre le train jusqu'à Zurich. Après une nuit passée à l'hôtel, le lendemain matin, je me présentai au Consulat de France. Mes vêtements étaient en loques, j'ai perçu un veston et 10 francs. Voulu poursuivre ma route, le consul me l'a interdit et au contraire m'a conseillé de me rendre à la police suisse ; ce que j'ai fait le soir même.

« Recollé » en prison et après d'innombrables interrogatoires, j'étais dirigé le 8 décembre sur Genève d'où, le soir même, j'étais remis aux mains des autorités françaises à Annemasse. Le 9 décembre, j'étais dirigé sur Annecy où je fus démobilité le jour même.

Comme prime d'évasion, le 22 juin 1942, j'ai perçu 792 francs au titre « Services extraordinaires ».

Nous demandons aux amis de l'Amicale qui se trouvaient soit à Kirchen, soit à Constance, aux dates citées par Lejeune de faire parvenir à ce dernier les attestations d'évasion demandées. Faites un appel à vos souvenirs de captivité et vous rendrez service à un camarade.

Nous nous excusons auprès des camarades qui n'auraient pas eu satisfaction à la suite d'une annonce dans « Le Lien ». La seule raison en est que nous sommes près de deux mille à l'Amicale et que nous étions plus de dix mille au Stalag V B. Il y a encore trop d'ignorants de l'existence de l'Amicale pour que nous puissions réussir à coup sûr. Vous voyez tous où est votre intérêt : plus notre bulletin sera lu par le plus grand nombre d'anciens V B, plus les demandes de renseignements concernant évasions, maladies, accidents, auront des chances d'être solutionnées pour le plus grand profit de tous. Aidez-nous donc à remplir notre fichier en nous adressant vos listes d'adres-

ses.

— Beau lundi de Pâques ! commenta Debenne, quand le calme fut revenu. C'est pas aujourd'hui qu'on attrapera une indigestion ! Dire que je devrais être attablé devant la roue de voiture. La grande Anna est en train de la couper. Comme je les connais, ils sont capables de ne pas m'en laisser. Tout ça, c'est de la faute ! T'as toujours des idées à la noix !...

Ce fut ce qu'on peut appeler une journée de lamentations. Debenne s'assombriait au fur et à mesure que les heures passaient. Laroche parlait de gueletons mémorables qu'il avait fait autrefois et ne manquait pas, fréquemment, d'amorcer de fines allusions sur certaine roue de voiture, dont la dégustation s'avérait compromise...

Le mardi, à 5 heures du matin, on les fit sortir. Travail avant tout. Mais, les deux dimanches qui suivirent, ils furent enfermés, à nouveau, au même endroit.

Le plus triste de l'histoire, c'est que, bien entendu, la roue de voiture était entièrement mangée. Debenne n'eut pas la satisfaction d'en goûter la moindre miette. Inutile de s'appesantir sur les raileries multiples dont il fut, par la suite, l'objet. Il en tint, pour cela, longtemps grief à Laroche, responsable, selon lui, de cette mésaventure.

Mle 23.653.

AS-TU PARTICIPE A LA CAMPAGNE DU FICHIER ? SI OUI : BRAVO ! SI NON : ENVOIE TOUT DE SUITE TES ADRESSES A L'AMICALE MERCI !

CE NUMERO DU BULLETIN A ETE TIRE SPECIALEMENT SUR HUIT PAGES A L'OCCASION DE NOTRE JOURNEE NATIONALE DU 17 OCTOBRE 1954

H. P.



